



**Séance ordinaire
26 octobre 2005**

À la première séance du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre administratif, 225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec), le mercredi 26 octobre 2005, à 19 heures 30 et à laquelle séance sont présents :

M. Gilbert Couture, président
Mme Marie-Andrée Lépine
M. Jocelyn Blondin
M. Mario Crevier
Mme Johanne Légaré
M. Jean-Pierre Reid
Mme Christiane Hallée, représentant le Comité de parents

Étaient également présentes et présents :

Mme Lucie Lafleur, directrice générale
M. René Gauthier, secrétaire général
M. Mario Auclair, directeur, Service des ressources humaines
Mme Josette Boudreau, Service de l'éducation aux adultes
Mme Lucie Demers, directrice, Service des ressources éducatives
M. Gérard Lacroix, directeur, Service des ressources financières
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles
M. Gérald St-Arneault, directeur, Service des technologies de l'information
Mme Claudette Séguin, directrice, Service de l'organisation scolaire
Mme Jocelyne Bertrand, agente d'administration

Étaient absents :

M. Alain Gauthier
M. Gilles Chagnon, représentant le Comité de parents

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président procède à la vérification du quorum, à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.E.-05-06-020 M. Mario Crevier propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.E.-05-06-021 M. Jean-Pierre Reid propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2005 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Une liste des suivis de la dernière séance est déposée.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Mme Jeannine Bédard s'interroge sur le rôle de la politique à l'école primaire. Est-ce conforme à la politique de la Commission scolaire et est-ce que le Comité de parents s'est prononcé à ce sujet?

Mme Lucie Lafleur, directrice générale, précise que cette démarche a été faite en accord avec la direction, le personnel, les parents et les enfants concernés à l'école du Parc-de-la-Montagne. La démarche a été initiée par CHOT-TVA et s'inscrit dans le cadre du cours Éducation à la citoyenneté - Initiation à la démocratie.

M. Jocelyn Blondin mentionne que cette activité avait pour but de sensibiliser les jeunes à la démocratie en les initiant à leur futur rôle dans la société de demain. M. Blondin fait le parallèle avec le dépliant "Qui est mon commissaire" qui a été produit dans le but d'informer les jeunes quant à la politique scolaire et faire connaître le rôle des commissaires.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Mme Lucie Lafleur fait un rapport concernant les récents événements :

- le processus de remplacement du personnel de direction des écoles secondaires;
- le suivi concernant la célébration de la fête d'Halloween dans les écoles;
- la pénurie quant au personnel enseignant;
- le renouveau pédagogique et l'attitude à adopter face à la publication du palmarès.

M. Gilbert Couture laisse son siège à la Directrice générale afin de procéder à l'élection au poste de la présidence et de la vice-présidence.

Mme Lucie Lafleur, directrice générale débute le processus d'élection.

Procédure d'élection

PROCÉDURE D'ÉLECTION

C.E.-05-06-022 Mme Johanne Légaré propose que la procédure d'élection suivante soit retenue pour la nomination :

- < de la présidente ou du président du Comité exécutif
- < de la vice-présidente ou du vice-président du Comité exécutif

PROCÉDURE D'ÉLECTION

1. La présidente ou le président de la séance reçoit de vive voix les propositions de candidature; ces propositions ne sont pas appuyées. Seul peut être proposé candidat un commissaire ayant le droit de vote.
2. Sur proposition dûment adoptée, la mise en candidature est close. La présidente ou le président de la séance s'enquiert auprès des candidates et candidats proposés de leur intention de maintenir leur candidature.
3. S'il n'y a qu'une seule candidate ou qu'un seul candidat pour un poste, elle est proclamée élue ou proclamé élu.
4. Cependant, s'il y a plus d'une candidate proposée ou un candidat proposé, l'élection se fait au scrutin secret.

5. S'il n'y a aucune candidate ou aucun candidat qui obtient la majorité absolue au premier tour de scrutin, la candidate ou le candidat ayant reçu le moins de votes est éliminée ou éliminé, et la présidente ou le président ordonne un deuxième tour de scrutin pour élire une présidente ou un président parmi les autres candidates et candidats.
6. Cette procédure se répète jusqu'à ce qu'une candidate ou un candidat obtienne la majorité absolue.
7. Si à n'importe quel tour de scrutin, il devient nécessaire pour la présidente ou le président d'employer son vote prépondérant, il ne pourra le faire qu'après avoir ordonné un deuxième tour de scrutin pour tenter de briser l'égalité.
8. Dès que la présidente ou le président du Conseil est élue ou élu, c'est elle ou lui qui continue l'élection.
9. Les bulletins ayant servi au vote sont détruits.

Adoptée à l'unanimité.

**Nomination des
scrutatrices et
scrutateurs**

NOMINATION DES SCRUTATRICES ET/OU SCRUTATEURS

Considérant que la procédure d'élection prévoit la tenue d'un vote secret;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination de deux (2) scrutatrices et/ou scrutateurs:

C.E.-05-06-023 M. Gilbert Couture propose que soient nommés Mme Christiane Hallée, scrutatrice et M. René Gauthier, scrutateur, pour les fins de procédure électorale à la présidence et à la vice-présidence.

Adoptée à l'unanimité.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

Mme Johanne Légaré propose M. Gilbert Couture.

Aucune autre mise en candidature.

CLÔTURE DES MISES EN CANDIDATURE

C.E.-05-06-024 Mme Johanne Légaré propose de clore les mises en candidature.

Adoptée à l'unanimité.

M. Gilbert Couture accepte sa mise en candidature et est élu par acclamation.

Considérant l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique et le résultat du vote;

**Élection
présidence**

C.E.-05-06-025 Mme Johanne Légaré propose que M. Gilbert Couture soit nommé président du Comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

M. Gilbert Couture prend son siège et poursuit le processus d'élection.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

Mme Marie-Andrée Lépine propose M. Mario Crevier.

Aucune autre mise en candidature.

CLÔTURE DES MISES EN CANDIDATURE

C.E.-05-06-026 Mme Marie-Andrée Lépine propose de clore les mises en candidature.

Adoptée à l'unanimité.

M. Mario Crevier accepte sa mise en candidature et est élu par acclamation.

Considérant l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique et le résultat du vote;

**Élection
vice-présidence**

C.E.-05-06-027 Mme Marie-Andrée Lépine propose que M. Mario Crevier soit nommé vice-président du Comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

M. Mario Crevier prend son siège.

**Responsable
vérification des
comptes**

NOMINATION PERSONNE RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION DES COMPTES

C.E.-05-06-028 M. Jocelyn Blondin propose que M. Mario Crevier procède à la vérification des comptes, pour la durée du mandat du Comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

**Renouvellement -
Acquisition licences
informatiques**

RENOUVELLEMENT - ACQUISITION DE LICENCES INFORMATIQUES

Considérant la fin de l'entente avec la firme Novell Canada Ltée pour les licences d'utilisation de leurs produits;

Considérant nos besoins spécifiques pour le courrier électronique, les serveurs et les outils de gestion de réseau;

Considérant notre obligation d'utiliser des licences légales;

C.E.-05-06-029 M. Jean-Pierre Reid propose que l'entente avec la firme Novell Canada Ltée soit reconduite d'une année, soit de janvier 2006 à décembre 2006 au coût de 3 \$ par élève inscrit plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

**États financiers
2004-2005**

ÉTATS FINANCIERS 2004-2005

Considérant l'analyse des états financiers 2004-2005 effectuée par le Comité exécutif réuni en comité de travail;

C.E.-05-06-030 M. Gilbert Couture propose de recommander l'acceptation des états financiers se terminant le 30 juin 2005 à la séance du Conseil des commissaires du 9 novembre 2005.

Adoptée à l'unanimité.

Formation comité -
Choix de profes. de la
construction - Projet
"Laboratoire de
science et technologie"

**FORMATION D'UN COMITÉ - CHOIX DE PROFESSIONNELLES ET
PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION - PROJET "LABO-
RATOIRES DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE"**

Considérant que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier, a accordé une allocation de 357 968 \$ à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour les travaux d'aménagement des laboratoires de science du premier cycle du secondaire;

Considérant les termes de l'instruction ministérielle 73-0175 relativement à l'embauche des professionnelles et professionnels de la construction (comité de trois membres dont le directeur du Service des ressources matérielles et d'une personne désignée comme secrétaire);

Considérant que la délégation de pouvoir no. 58, autorise le Comité exécutif à désigner les professionnelles et professionnels pour des honoraires n'excédant pas 200 000,00 \$;

C.E.-05-06-031 M. Mario Crevier propose qu'un comité de sélection pour les professionnelles et professionnels de la construction soit formé et qu'il soit composé des personnes suivantes :

M. Gilbert Couture, commissaire
M. Jean-Pierre Reid, commissaire
M. Luc Pelchat, directeur du Service des ressources matérielles

et que M. Vallier Pelletier, régisseur au Service des ressources matérielles agisse comme secrétaire.

Adoptée à l'unanimité.

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.-05-06-032 Mme Johanne Légaré propose la levée de la séance.

Il est 20 heures 3 minutes.

Le président

Le secrétaire général

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2005

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivis de la dernière séance
4. Message du Président
5. Période d'intervention du public
6. Rapport de la Directrice générale
7. **Dossiers**
 - 7.1 Procédure d'élection
 - 7.2 Nomination des scrutatrices et/ou scrutateurs
 - 7.3 Nomination à la présidence du Comité exécutif
 - 7.4 Nomination à la vice-présidence du Comité exécutif
 - 7.5 Nomination personne responsable de la vérification des comptes
 - 7.6 Renouvellement - Acquisition de licences informatiques
 - 7.7 États financiers 2004-2005
 - 7.8 Formation d'un comité - Choix des professionnelles et professionnels de la construction - Projet "Laboratoires de science et de technologie".
8. Autres questions
9. Correspondance et dépôt de documents
10. Période de questions
11. Levée de la séance